



## École FACE School

3449, rue University  
Montréal (Québec) H3A 2A8  
Téléphone : 514 - 350-8899  
Télécopieur : 514 - 350-2612  
<http://face.csdm.qc.ca>

Réunion du Conseil d'établissement  
Mercredi, le 9 octobre 2013 à 18h30  
Bibliothèque

### Compte-rendu

#### Présences

*Parents élus* : Eamon Egan, Sheena Bassani (ancienne vice-présidente), Debbie Mankovitz, Suzanne De Serres, Myriam Bourouche, Dominique Huet (ancien président)

*Enseignants élus* : Theodora Stahopoulos, Danièle Forget, Julie St-Pierre

*Représentante du service de garde* : Lise Leblanc

*Représentants étudiants* : Mathilde Jean-Dumazet, Javier Amoretti-Petrelli

*OPP* : Sylvie Morel, OPP

*Public* : Florence Lessard, Jessica Sénécal, Linda Roy, Pascale Martineu, Louise Blanchette, Rita Jerumanis, Julie Richard, France Hénault, Stéphane Gélinas

*Direction* : Ginette Plante

#### Élections de positions exécutives

Les parents élus se sont convoqués dans le couloir pour élire les positions suivantes (n.b. : Myriam Bourouche n'était pas encore arrivée dès l'élection) :

Dominique Huet (Président)

Sheena Bassani (Vice-Présidente)

Secrétaire : encore à combler (aucun candidat)

Eamon Egan a accepté de servir comme secrétaire pour cette réunion.

#### Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Sheena Bassani, secondé par Myriam Bourouche, adopté.

#### Période réservée au public

Pascale Martineu s'est présentée pour parler de la question des séquences mathématiques en Sec 4 et 5, comme :

- diplômée en sciences, soit un PhD en Sc. environnement.
- déjà siégée sur un conseil d'établissement école primaire, dont mandat de Présidente
- Mère d'une jeune Sec. 2
- informée par d'autres parents en septembre dernier des changements décidés par la direction (CE) dans le cursus des élèves de FACE sec. 4 et sec.5

Elle a affirmé les positions suivantes, en demandant que son intervention soit consignée dans le compte-rendu de la réunion, et elle a lut et a fourni le texte suivant :

1. Selon elle le remplacement de la séquence math SN par la séquence math TS ne prépare pas adéquatement les élèves désirant poursuivre des études collégiales en Sciences de la nature et en Sciences pures.

Considérant que FACE prétend fournir une formation générale du secondaire et que la séquence TS s'adresse principalement aux étudiants se dirigeant vers une technique au CEGEP, cette décision n'est pas conforme à sa propre mission.

Les élèves qui suivent la séquence SN disposeront d'une plus grande liberté de choix. Ce point est important du fait que la plupart des enfants ne savent ce qu'ils veulent faire à 14 ans. Il faut donc leur offrir une formation générale le temps qu'ils savent un peu plus ce qu'ils pensent faire dans la vie vers 16 ans.

2. Les CEGEP admettent plus facilement les élèves ayant suivi cette séquence SN en sciences de la santé et en sciences et ne seront pas pénalisés s'ils choisissent un programme de formation professionnel plutôt que général.

D'ailleurs, les écoles secondaires offre plutôt la séquence SN pour ces raisons. Et les élèves (8/10 par ex. CSA) réussissent dans cette voie. Ne sous estimez les capacités des enfants !!

3. Considérant que l'école FACE a pour mandat de fournir un enseignement général à nos enfants en plus du volet artistique,
  - Je demande que le CE revoie la décision de retirer la séquence Math SN dans son projet pédagogique.
  - Je demande à ce titre que le CE s'engage à revoir cette décision et que ce sujet soit à l'ordre du jour au prochain CE.

France Hénault a contré l'affirmation que les CEGEP font distinction entre les séquences SN et TS. Elle a souligné le fait que, quant aux prérequis officiels des programmes CEGEP, les deux séquences sont traitées comme équivalentes. Elle a distribué un document intitulé « Le calcul des cotes pour la liste de classement du SRAM » (qui peut être consulté à <http://www2.csmb.qc.ca/dalbeviau/services/orientation/cegep/doc-cote-SRAM.pdf>), un extrait d'un document produit par SRAM, un regroupement de plusieurs CEGEPS francophones dans la zone métropolitaine de Montréal.

On a également pris note des points suivants :

- Le matériel couvert par les deux séquences est presque identique, même si la séquence de présentation et la profondeur du traitement de certains sujets diffèrent entre les deux.
- Il y a actuellement 11 étudiants au Sec 4 qui suivent un programme supplémentaire pour les préparer pour un examen en séquence SN au fin de l'année. Ces étudiants prennent une période supplémentaire par semaine, avec un tuteur.

La question a été discutée à partir de plusieurs angles sans en arriver à un point d'entente entre Mme. Martineu et d'autres membres de public, et les membres du personnel de l'école qui défendaient la décision prise à la fin de la dernière année scolaire (de changer la séquence à TS).

### **Représentants de la communauté**

On a pris note qu'il y a deux postes à combler comme membres de la communauté à siéger au CE sans vote. On cherche des nominations.

### **Transport scolaire (question de l'autobus 67)**

Sylvie Morel de l'OPP nous a raconté l'histoire de l'autobus 67 dont le parcours dure plus qu'une heure, en contravention de la politique de transport de la CSDM. Linda Roy, enseignante des années scolaires 1-2, souligne que même avec une heure d'embarquement très tôt (6h30) pour les premiers élèves à monter, ceux qui prennent cet autobus arrivent souvent en retard. Mme Postill a déjà pris en main une lettre de réclamation pour une amélioration du service, pour la présenter au service de transport scolaire. Également, l'OPP a demandé au commissaire Louise Mainville de s'impliquer dans le dossier.

L'ajout d'une nouvelle route d'autobus coûterait \$60k par année, une dépense dit infaisable dans la situation actuelle de gros déficits et coupures.

Sylvie Morel a demandé que le CÉ appuie les efforts de l'OPP en proposant au président de signer une lettre à ce sujet (ci-joint). Une proposition à cet effet a été présentée par Danièle Forget, secondée par Myriam Bouroche, et adoptée par le conseil.

### **Budgets**

Nous avons pris note que le CÉ se dispose d'un budget de \$200 pour la formation et de \$200 pour fins d'opération.

Nous avons aussi pris connaissance du budget discrétionnaire de la commissaire. L'année dernière de l'argent de ce budget a été alloué comme suivant :

\$2500 : tutorat des langues secondes

\$1300 : rafraîchir la peinture des lignes pour les jeux dans la cour de l'école (\$1900 total, dont \$600 vient du budget de l'école)

L'OPP est chargé de demander les dépenses de ce budget, et cherche des propositions. Les demandes doivent être associées avec des projets qui touchent la vie des étudiants.

### **Site Web (accès aux enseignants)**

L'ancien site web a été remplacé par le nouveau site uniformisé par la CSDM comme pour toutes les écoles. Les anciennes pages web personnelles des enseignants ont disparues. Ces pages servaient à communiquer avec les parents, préciser les devoirs etc. La CSDM a prévu donner l'accès aux pages des enseignants via le Portail de la commission scolaire.

### **Dépôt du document : « Surplus et déficit 2012-2013 »**

Le rapport financier (ci-joint) a été déposé. Mme Plante a expliqué que l'école a terminé en juin son exercice financier pour 2012-2013 avec un surplus d'un peu plus de 6 000\$. Cependant la CSDM a déposé en septembre la somme de 35 000\$ dans le budget de l'école, somme dédiée au Service de garde ce qui explique le surplus au final de 48 000\$, surplus qui est retourné à la CSDM.

### **Utilisation des locaux**

Mme Plante propose la location (pour la somme de \$0) d'une salle pour Geordie Productions, engagé pour présenter des pièces de théâtre aux élèves. Il faut un contrat de location pour des fins légales. L'approbation de cette mesure a été proposée par Lise Leblanc, secondée par Myriam Bourouche, et adoptée.

### **Présentation du programme « Dé-stresse et Progresse »**

Nous avons brièvement discuté le programme ci-haut mentionné, un programme de formation sur le stress, qui sera donné aux étudiants de la classe 8F3.

### **Rapports**

*Représentants au comité de parents (CSDM – EMSB) : pas encore de réunion.*

*OPP : rien à ajouter (à part de la question de l'autobus 67, déjà discutée)*

*Enseignants : on a pris note du reportage sur l'école qui a été tourné par les Productions Claire Lamarche, et qui sera diffusé le 16 octobre au programme « École à l'examen ».*

*Élèves : rien à rapporter.*

### **Varia**

Lise Leblanc a demandé si on devrait chercher des membres communautaires de la caisse populaire Desjardins, avec laquelle on commence un partenariat.

**Prochain réunion** : aura lieu le 6 novembre.

**Levée de l'assemblée**



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

